



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 4041

Texte de la question

Mme Arlette Franco attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le désarroi dans lequel se trouvent les urgentistes libéraux. Voilà deux ans que la nouvelle tarification a vu le jour et la médecine d'urgence n'est pas encore valorisée, malgré une dixième version de cette tarification. Aussi elle lui demande quelles peuvent être les mesures pour rassurer cette profession qui organise son congrès les 18 et 19 octobre prochain.

Données clés

Auteur : [Mme Arlette Franco](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4041

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5516

Question retirée le : 6 avril 2010 (Fin de mandat)